



UNION NATIONALE DES SYNDICATS CGT DES CROUS

Déclaration au Comité Technique Commun du CNOUS du 18 octobre 2017

Le RIFSEEP, une prime à la "tête du client" !

La CGT est opposée à la mise en œuvre du RIFSEEP dont l'objectif principal est de casser le statut de la fonction publique dont l'un des fondements est la déconnexion du grade et de la fonction qui garantit l'indépendance de l'agent. Le RIFSEEP est une prime à la "**tête du client**" qui assurément dégradera le collectif de travail et par conséquent le service public rendu à l'étudiant. Le RIFSEEP introduit la logique d'une fonction publique d'emploi en lieu et place d'une fonction publique de carrière.

Afin de limiter, les effets pervers du RIFSEEP, l'UN CGT CROUS propose :

- **Une correspondance entre les groupes de fonctions et les grades de chaque corps**
 - Trois groupes pour les IGR (IGR2, IGR1 et IGR HC)
 - Deux groupes pour les IGE (IGE N et IGE HC – nouvelle grille des IGE)
 - Un groupe pour les ASI
 - Trois groupes pour les TCH (TCH NO, TCH SUP et TCH EX)
 - Deux groupes pour les AT (ATP2 et ATP1)

- **Alignement des montants de planchers vers les montants moyens des ITRF versés dans les établissements relevant de l'enseignement supérieur** (cf. Tableau en annexe).

- **Tout changement de grade se traduira automatiquement** par un changement de groupe de fonction, correspondant à celui du nouveau grade obtenu.

- **Aucun lien avec l'entretien d'évaluation.**

- **Une augmentation de 100 euros** de la prime pour l'ensemble des agents ITRF.

A travers ces propositions, l'UN CGT CROUS demande le respect des métiers (emplois-types) et des grades, la reconnaissance des compétences et des responsabilités doit se faire à travers une promotion par tableau d'avancement, liste d'aptitude ou l'ouverture de concours internes. Les taux de promotion de la filière ITRF doivent être significativement augmentés. La cartographie proposée facilitera le travail des RH lors des classements des agents dans les différents groupes.

Une mise en œuvre du RIFSEEP à enveloppe budgétaire constante !

Le RIFSEEP n'est qu'un écran de fumée, sa mise en place se fera à enveloppe budgétaire constante, il n'y aura pas ou peu de revalorisation et les nouveaux entrants seront lésés. Pour preuve, dans sa circulaire, le CNOUS incite fortement à la "**continuité**" par rapport à la **totalité des primes versées antérieurement**. Pour mémoire, les agents ITRF des CROUS n'ont bénéficié d'aucunes mesures de revalorisation salariales, plus grave, le RIFSEEP enterre définitivement la prime de fin d'année (reliquat de primes) puisqu'elle est remplacée par le complément indemnitaire CIA qui lui est facultatif et exceptionnel.

Le RIFSEEP est un moyen déguisé de réduire une fois de plus le pouvoir d'achat des agents de l'état ceci après le gel du point d'indice et l'augmentation de la cotisation de la CSG.

Montreuil, le 18 octobre 2017

UN CGT CROUS - 263 rue de Paris 93515 Montreuil
M. OZDEMIR
Tel: 06.80.85.37.31
Courriel : cgt-38@wanadoo.fr